

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 24 septembre 2024, 19 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :
Jean-Pierre Ouellet | *Maire*
Michael Marmen | *Directeur général et Greffier adjoint*

CONSEILLERS PRÉSENTS :
Quartier Saint-François : Rino Levasseur Nancy Ann Landry
Quartier Clair : Lloyd Plourde
Quartier Baker-Brook : Georges Michaud Francine Caron
Quartier Saint-Hilaire : Michel J. Morin Réginald Nadeau

CONSEILLER ABSENT :
Quartier Lac Baker : Bernard Soucy Ronald Cormier
Quartier Clair : Richard Michaud

Présence dans la salle : 0.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Trois membres du Conseil sont absents. Le quorum est constaté.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le Conseiller Réginald Nadeau déclare un conflit d'intérêt pour le point n° 5. a).

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2024-09-24 (1)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) Projet de réparation du Complexe Maxime Albert – Quartier Saint-Hilaire

Résolution n° 2024-09-24 (2)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Le Conseiller Réginald Nadeau quitte la salle pour la résolution ci-bas.

Attendu que la Société historique de Saint-Hilaire a effectué une demande de financement auprès du Programme du Patrimoine architectural de la Province du Nouveau-Brunswick pour la rénovation du Complexe Maxime Albert;

Attendu que la Ville de Haut-Madawaska est propriétaire dudit bâtiment et qu'une entente entre la Ville et la Société a été signée le 11 mai 2021 quant aux modalités d'entretien et de gestion du bâtiment;

Attendu que la Société historique de Saint-Hilaire a été approuvée pour une subvention du Programme du Patrimoine architectural de 27 589,40 \$ pour couvrir les frais de réparation du Complexe Maxime Albert;

Attendu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de « Les Constructions SRDK Inc. » pour un montant total de 53 718,80 \$, taxe incluse, pour la réparation du Centre.

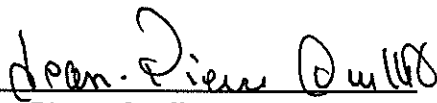
Attendu que la subvention servira à payer une partie de la facture et que la balance non-couverte par la subvention, 26 129,40 \$, soit prélevée des fonds approuvés par la Corporation de financement correspondant à l'Ordre ministériel n° 22-0051 reçu le 13 juin 2022.

Attendu que la Ville de Haut-Madawaska, par le biais d'une lettre adressée au Ministère du Tourisme, du Patrimoine et la Culture de la Province du Nouveau-Brunswick, se porte garante des factures en lien avec le projet de rénovation et mandate le Directeur général à la signer.

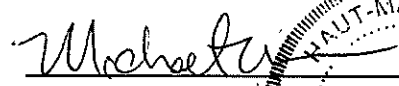
Motion adoptée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Nancy Ann Landry à 19 h 37.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Michael Marmen
Directeur général et Greffier
adjoint

